



Planètes Musiques
Orientations 2010-2014

CONTEXTE

L'année 2010 sera la 10^e édition de *Planètes Musiques*. En dix ans, ce Festival a connu plusieurs évolutions majeures. La série de concerts « vitrine de l'actualité en musiques traditionnelles » à La Maroquinerie à Paris est devenue une opération de promotion et de diffusion des nouvelles musiques traditionnelles sur plusieurs mois et sur toute la France, puis s'est installée à Nanterre.

Aujourd'hui, ce projet doit s'inscrire dans un contexte nouveau.

Du côté de la FAMDT, l'année 2008 a été consacrée à la définition d'un nouveau projet associatif « FAMDT, 2009-2014, un projet pour cinq ans ». Si *Planètes Musiques* est bel et bien un outil au service des deux objectifs majeurs de ce nouveau projet - le lobbying et la mise en réseau - il doit trouver son bon positionnement dans une stratégie globale de structuration du spectacle vivant professionnel.

D'un autre côté, la Maison de la musique de Nanterre, co-producteur de *Planètes Musiques* depuis 2007, a accueilli début octobre 2008, son nouveau directeur artistique Dominique Laulanné, qui souhaite faire de *Planètes Musiques* un temps fort de sa programmation.

C'est dans ce contexte de renouvellement des hommes et des projets, qu'il a été confié au vice-président de la FAMDT en charge du spectacle vivant professionnel de redéfinir les grandes orientations de *Planètes Musiques*.

CALENDRIER

- 17 novembre 2008 : validation par le CA de la FAMDT des grandes orientations de *Planètes Musiques* pour les prochaines années, en écho avec le nouveau projet.
- Décembre 2008 - janvier 2009 : travail sur le nouveau projet entre l'équipe permanente de la FAMDT et le vice-président en charge du spectacle vivant professionnel.
- Fin janvier 2009 : présentation et premiers échanges sur le projet avec le directeur artistique de la Maison de la musique de Nanterre Dominique Laulanné.
- 7 février 2009 : présentation, discussion, amendements et compléments du projet par le CA. Validation du principe d'un directeur artistique.
- Mars 2009 : poursuite des échanges avec Dominique Laulanné et Gilles Duval (service sensibilisation des publics), et avec les membres du CA de la FAMDT.
- 14 avril 2009 : validation définitive par le CA des orientations du projet *Planètes Musiques* 2010-2014
- Avril 2009 : recrutement du directeur artistique.
- Septembre 2009 : présentation de la programmation au CA de la FAMDT

DATES EDITION 2010 : 10^e édition du festival :

· semaine 14 (5 > 10 avril)

I – PLANETES MUSIQUES POUR LA FAMDT

***Planètes Musiques*, un outil d'exposition et de reconnaissance (lobbying)**

Planètes Musiques doit répondre aux logiques définies dans le projet « FAMDT 2009-2014, un projet pour cinq ans » : le lobbying et la mise en réseau.

C'est pourquoi, *Planètes Musiques* revient à l'un de ses objectifs initiaux, défini en 2000 : « témoigner à l'échelon national de la création dans ce domaine, sensibiliser les médias nationaux, convaincre les diffuseurs de les programmer. »

Resserré dans le temps et sur un territoire, *Planètes Musiques* reprend l'appellation de Festival, plus facilement identifiable par les médias.

Ce rôle de vitrine cherche à atteindre deux cibles : les médias et les professionnels du spectacle vivant.

***Planètes Musiques*, un outil de mise en réseau**

Tout d'abord, à travers l'exposition de tel ou tel artiste dans les médias et auprès des professionnels, la réussite de *Planètes Musiques* profite à l'ensemble des artistes du secteur, et plus largement à tous les acteurs du secteur.

Par ailleurs, le travail de programmation contribue à la mise en réseau des acteurs du secteur puisqu'ils seront sollicités pour le travail de veille (signalement et invitation concernant l'actualité scénique sur leur territoire). De plus, le directeur artistique devra travailler en écho avec les membres du réseau et valoriser leur action. En cas de non programmation, le directeur artistique devra être en mesure de justifier ses choix auprès des adhérents.

Une ligne artistique renforcée : la création professionnelle sur scène

a) La ligne artistique de *Planètes Musiques* s'inscrit dans les conventions internationales de l'UNESCO sur le Patrimoine Culturel Immatériel et la Diversité culturelle.

b) *Planètes Musiques* présente des spectacles de qualité professionnelle.

Les artistes programmés présentent des spectacles de qualité nationale voire internationale et répondent aux exigences et aux codes de la scène professionnelle aujourd'hui (mise en son, mise en lumière, mise en scène, enchaînement des morceaux, présentation...).

c) *Planètes Musiques* défend l'artiste sur scène, dans son rapport avec le public et non une œuvre discographique.

d) *Planètes Musiques* doit se faire l'écho de la créativité des artistes travaillant sur le territoire français, c'est-à-dire de tous les artistes qui vivent et travaillent en France :

- les artistes qui vivent et travaillent dans les DOM TOM,
- les artistes issus des cultures de l'immigration,
- les artistes de nationalité étrangère qui habitent et travaillent en France et qui par conséquent contribuent à enrichir la culture dans notre pays.

e) *Planètes Musiques* conçoit l'artiste issu des musiques traditionnelles comme un artiste en création. *Planètes Musiques* s'intéresse à l'artiste, à son travail, à son œuvre.

La notion de création s'entend dans une double dimension : imprégnation / création.

Cette double dimension imprégnation / création est un élément essentiel du projet artistique de *Planètes Musiques* en ce qu'il est garant d'une certaine forme de diversité culturelle, de lutte contre l'uniformisation, la standardisation et une perte de signification de ces cultures, trop détachées de leur contexte d'origine, du monde des pratiques amateurs et de la dimension patrimoniale.

L'imprégnation rappelle que ces musiques sont avant tout des musiques populaires de tradition orale. Cette imprégnation induit un lien avec le collectage.

L'imprégnation signifie que les musiques traditionnelles sont aussi un langage musical, constitué de codes, de repères, de signes qui font sens dans une culture, une société données. Le tempo, la manière de poser la voix, d'ornementer, de phraser... sont propres à chaque tradition musicale, à chaque groupe social. Ce sont des outils d'expression à maîtriser, à connaître, ils sont l'assurance d'une conception incarnée de ces musiques, non pas des règles figées à respecter et à perpétuer.

Les artistes programmés dans *Planètes Musiques* investissent ce langage musical dans un travail scénique de création, original et personnel, inventif et fort, pour parler à leurs contemporains, sans distinction sociale ou territoriale. A ce titre, l'artiste programmé dans *Planètes Musiques* n'est pas là pour défendre ou représenter un territoire donné, quand bien même son rapport au territoire nourrit son travail de création (musicalité d'une langue, forme propre à une tradition sur un territoire donné...).

Les artistes programmés dans *Planètes Musiques* s'adressent à tous, et non uniquement à ceux qui maîtrisent le même langage qu'eux. Grâce à eux, les musiques traditionnelles sont à la fois universelles et ancrées dans un territoire ou un groupe social donné.

Cette double dimension imprégnation / création se décline et nous amène à nous intéresser à deux groupes d'artistes :

- « **les maîtres** » : ceux qui, dans une dimension scénique, présentent des oeuvres directement tirées du répertoire des musiques populaires de tradition orale, en mettant en valeur la complexité, les nuances, les phrasés, les timbres, les ornements, les tempi... La création se situe ici dans l'interprétation elle-même.

Cette exposition vient en quelques sortes compléter le travail du Théâtre de la Ville (Paris), qui programme des artistes traditionnels extra-européens.

- **les artistes**, qui dans une dimension scénique, **présentent des oeuvres plus ou moins directement puisées ou inspirées des musiques traditionnelles**. Au-delà de l'interprétation elle-même, la création se situe ici dans la composition, et/ou dans l'écriture de textes, et/ou dans l'orchestration et l'arrangement, et/ou dans le travail sur la mise en son. Parmi ceux-ci, certains vont un peu plus loin en matière de recherche et de création issues des musiques traditionnelles : invention sonore, création de nouveaux instruments, recherche électro-acoustique, recherche vocale, croisement de sons et des nouveaux univers sonores, rencontres avec d'autres univers musicaux (musique contemporaine, musique électro, musique improvisée, musiques amplifiées...).

II – PLANETES MUSIQUES POUR LA MAISON DE LA MUSIQUE DE NANTERRE

Un projet artistique et culturel global qui prend en compte les musiques traditionnelles / du monde

La Maison de la musique s'inscrit dans une démarche volontaire d'ouverture sur les musiques traditionnelles / du monde, et de réflexion sur le sens de ces musiques dans cette « ville-monde » qu'est Nanterre.

L'histoire de cette ville au XXe siècle est rythmée par les grands flux migratoires qui ont traversé l'Europe moderne et le rapport au monde prend corps au sein même de la ville (à travers la vie des communautés) et dans les liens qu'elle tisse avec le monde (au travers des relations extérieures).

Cette prise en compte des musiques traditionnelles / du monde se décline sous 3 formes :

- un travail global de réflexion sur la mémoire
- la mise en places d'ateliers de pratiques en musiques du monde (gamelan, steel band...)
- la co-production de *Planètes Musiques*, événement fort consacré à ces musiques.

***Planètes Musiques*, un festival national ET nanterrien**

En raison de la place importante qu'occupe *Planètes Musiques* dans son projet, Dominique Laulanné souhaite être associé à son montage :

--- Sur le plan artistique :

- participation au choix des artistes programmés,
- présence de têtes d'affiches comme moteur de l'événement,
- volonté de frotter les artistes trad à d'autres maîtres dans d'autres esthétiques,
- attention particulière aux patrimoines et cultures des communautés de la ville.

--- Sur le plan de l'action culturelle :

Elargir le festival à d'autres propositions que des concerts : conférences, rencontres, projections de films...

Programmer des stages en amont, imaginer des relations avec des associations trad locales, programmer les ateliers de la Maison de la musique sur le festival...

Articuler les concerts avec des temps plus conviviaux et plus ouverts sur les publics (bals, concerts jeune public, déambulation...)

--- Sur le plan de la communication :

Co-construire une communication à la fois nationale et locale, qui s'insère pleinement avec la communication mise en place pour l'ensemble de la saison de la Maison de la musique.

--- Sur le plan de la production :

Mandater un pilote pour ce festival au sein de l'équipe de la Maison de la musique.

III – PLANETES MUSIQUES DU CÔTE DES ARTISTES : UN FESTIVAL « A PART »

Aux termes de dix ans d'expérience, on peut affirmer qu'il est parfois difficile pour les artistes programmés de saisir combien ce rendez-vous n'est pas un festival comme les autres. Nous devons aider les artistes à appréhender ses particularités, à comprendre pourquoi ce n'est pas une date parmi d'autres... Plus les artistes pourront être acteurs de leur festival, plus ils bénéficieront de retours positifs.

Parce qu'il est partagé entre la FAMDT et la Maison de la musique

Ce festival doit cultiver une dimension nationale et locale à la fois, notamment sur le plan de la communication. La compilation peut être un élément déterminant pour affirmer la dimension nationale.

Par ailleurs, de manière à ce que les artistes identifient mieux les équipes et rôles respectifs, une première rencontre en amont du festival entre tous les protagonistes serait la bienvenue.

En raison de sa dimension médiatique

La FAMDT doit aider les artistes à appréhender la dimension médiatique de ce festival. Pour de nombreux artistes, Planètes Musiques est souvent une première occasion de se frotter à la presse nationale.

Une journée de rencontre en amont entre les artistes, les équipes FAMDT et Nanterre et Claire Lextray, l'attachée de presse, doit être organisée pour expliquer les enjeux et le calendrier de travail de la presse nationale, ainsi que leurs besoins (supports de communication). Ainsi les artistes pourraient anticiper et ajuster si nécessaire sur leurs outils de communication (photos, images, bio...). Cette journée pourrait s'inscrire dans le cadre de la formation professionnelle continue.

En raison de sa portée professionnelle

La FAMDT et la Maison de la musique souhaitent faire de ce festival le rendez-vous incontournable des acteurs culturels (en particulier les programmeurs généralistes) pour connaître ce qui se fait en termes de création scénique en musiques traditionnelles. Le moyen de mobiliser les professionnels reste à inventer.

Pour accueillir ces professionnels le temps du festival, il est nécessaire de créer un lieu de convivialité, point de rencontres entre les artistes, les programmeurs et les professionnels du réseau FAMDT.

Par ailleurs, la FAMDT s'appuie sur la programmation *Planètes Musiques* pour développer des partenariats avec d'autres réseaux de diffusion (un ou plusieurs groupes Planètes Musiques sont programmés au Chañon Manquant, sur Babel Med...).

IV – PLANETES MUSIQUES DU CÔTE DE LA PRODUCTION

Afin de mener à bien le cahier des charges défini par les présentes orientations et de pallier une difficulté récurrente au cours des dix années d'expérience concernant la cohérence de la programmation, l'heure est venue de compléter l'équipe actuelle (chargée de coordination / production et attachée de presse) d'un véritable directeur artistique.

Toute l'équipe FAMDT est placée sous la direction de Pierre-Olivier Laulanné, directeur de la FAMDT et détenteur de la licence d'entrepreneur de spectacles.

Le directeur artistique

a) Mission :

Le directeur artistique devra établir la programmation en adéquation avec les orientations du présent projet *Planètes Musiques*.

Cette programmation doit être équilibrée, représentative des différentes tendances de la création contemporaine en France et adaptée aux différents contextes scéniques existants (grande salle, salle debout type SMAC, salle de bal, théâtre de 200 places, lieux acoustiques, plein air...)

Mais une programmation n'est pas seulement un choix artistique en fonction de goûts personnels ou de l'air du temps. Elle doit aussi intégrer des contraintes liées aux deux partenaires (FAMDT et Maison de la musique) : budgétaires, organisationnelles, matérielles, physiques (rapport scène-public...).

La chargée de coordination/production doit sensibiliser le directeur artistique sur ces contraintes et en être garante.

Le directeur artistique devra également porter publiquement le projet : à travers les supports de communication, auprès des réseaux professionnels de diffusion et auprès des médias.

Le directeur artistique est le responsable de la programmation, qu'il présentera au Comité de Pilotage pour validation. Il présentera la programmation validée par le Comité de pilotage au Conseil d'Administration.

b) Profil :

Le directeur artistique sera un artiste professionnel ou une personnalité qualifiée en charge de porter la direction artistique du festival. En parfait accord avec les orientations artistiques, il incarnera le festival pour cette durée.

S'il est lui-même un artiste, il ne pourra pas programmer ses propres oeuvres dans le cadre de *Planètes Musiques*.

Les qualités requises pour mener à bien cette mission : sens artistique, bonne connaissance des musiques populaires de tradition orale, grande maîtrise du discours porté sur ces musiques et ces artistes, générosité, abnégation.

c) Modalités de recrutement :

Le recrutement se fera par une procédure d'appel d'offre national pour l'édition 2012 (à lancer un an avant l'édition).

Le directeur artistique sera recruté pour 1 an renouvelable une fois, par une commission composée du Président de la FAMDT, du Vice-président de la FAMDT en charge du spectacle vivant professionnel, du directeur de la FAMDT, de la chargée de coordination/production et du directeur artistique de la Maison de la musique de Nanterre un

an et demi avant le festival. Ce choix sera ensuite entériné par le Conseil d'Administration de la FAMDT.

L'attachée de presse

L'attachée de presse, Claire Lextray, recrutée en CDD d'usage, travaillera étroitement avec le directeur artistique, qui devra lui apporter la matière nécessaire pour construire son discours : le discours général : quel message véhiculer sur les musiques et danses traditionnelles ; la ligne artistique développée ; le discours, l'angle d'attaque propre à chaque artiste.

Elle devra encadrer une réunion de sensibilisation et de préparation à la promotion médiatique de manière à ce que les artistes puissent mesurer les enjeux de la promotion et anticiper ses demandes ultérieures. (CDD supplémentaire).

La chargée de coordination/production

Stéphanie Pineau-Coulon est la responsable du festival au sein de l'équipe permanente de la FAMDT. Elle est en charge de sa coordination et de sa mise en oeuvre de façon générale (coordination, administration, communication, production...).

Pour cela, elle travaille en étroite collaboration avec le directeur artistique, l'attachée de presse, le vice-président et la commission « spectacle vivant professionnel », la Maison de la Musique de Nanterre.

A la Maison de la musique de Nanterre

Le directeur artistique et un pilote désigné par lui seront les deux interlocuteurs pour la Maison de la musique sur ce festival.

Le Comité de pilotage

Le Conseil d'administration mandate un Comité de pilotage pour conduire et piloter le festival suivant les orientations définies dans ce document.

Ce Comité de pilotage mixte réunit le président de la FAMDT, le vice-président en charge du spectacle vivant professionnel de la FAMDT, le directeur artistique, le directeur de la FAMDT, la chargée de production/coordination de la FAMDT, et le directeur artistique de la Maison de la musique de Nanterre.